





La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français 

Demande en ligne d'autorisation d'un système de vidéoprotection (Service en ligne)

Ministère chargé de l'intérieur

Permet d'adresser en ligne une demande d'autorisation, une demande de modification, ou une demande de renouvellement d'un système de vidéoprotection (ou vidéosurveillance).

Accéder au
service en ligne 

(<https://www.televideoprotection.interieur.gouv.fr/gup/PhpVideo/TeleDeclaration/cnxAccueil.php>)

Vérifié le 30 janvier 2018 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

PARTICULIERS

- Vidéosurveillance de la voie publique et des lieux ouverts au public (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2517>)

Nos engagements

- Engagements et qualité
- Mise à disposition des données
- Partenaires
- Co-marquage
- 3939 Allo Service Public

Nous connaître

- À propos
- Aide
- Contact

Il est édité par la Direction de l'information légale et administrative et réalisé en partenariat avec les administrations nationales et locales.

- [legifrance.gouv.fr](https://www.legifrance.gouv.fr)
- [gouvernement.fr](https://www.gouvernement.fr)
- [data.gouv.fr](https://www.data.gouv.fr)

Nos partenaires

-

[Plan du site](#) [Accessibilité : totalement conforme](#) [Accessibilité des services en ligne](#) [Mentions légales](#) [Données personnelles et sécurité](#) [Conditions générales d'utilisation](#) [Gestion des cookies](#)

Sauf mention contraire, tous les textes de ce site sont sous licence etalab-2.0